

des prix, en vue de stimuler chez le public la discussion éclairée des questions économiques. Le but de cette pratique serait non seulement d'aider le public à faire ses emplettes avec plus de circonspection, mais aussi de permettre au public de mieux comprendre toute la gamme des mouvements que subit l'économie, y compris les tendances des salaires, des revenus, des taux d'intérêts et tous autres indicateurs de tendances économiques.

*Recommandations:*

a) Qu'on déploie des efforts en vue d'atteindre un niveau plus élevé de coordination entre organismes aux fins de recueillir la statistique des prix et qu'on affecte des fonctionnaires professionnels en plus grand nombre à l'expansion et à l'amélioration des données statistiques des prix dans les cadres de la fonction publique;

b) que le gouvernement fédéral effectue des sondages sur le mode des dépenses familiales à de fréquentes occasions en vue d'analyser objectivement le résultat de la hausse des prix par rapport à ceux qui sont désavantagés;

c) qu'on mette sur pied un programme vigoureux et cohérent de recherche sur les tendances sociales, démographiques et économiques au Canada;

d) qu'on crée un institut indépendant de recherche se spécialisant dans l'analyse de l'expansion économique actuelle;

e) que le gouvernement, la presse et autres moyens d'information consacrent plus d'étude à la propagation de renseignements sur la fluctuation des prix et les questions économiques.

*4. Séances du Comité tenues dans les diverses régions*

En automne 1964, les lettres et les observations reçues par le Comité ont démontré que l'inquiétude au sujet de la tendance à la hausse des prix s'étendait à toute la population et que les problèmes particuliers à chaque région ne pourraient tous être étudiés au cours des séances du Comité à Ottawa. Pour ne mentionner qu'une raison, il n'était guère pratique pour les nombreux groupes et organismes de venir à Ottawa présenter leurs mémoires. Il fut donc décidé que le Comité se réunirait dans un certain nombre de centres, dans d'autres régions du pays. Le Comité était d'avis que les renseignements qu'il pourrait recueillir dans les diverses régions lui seraient une indication des tendances du coût de la vie en général et du coût du logement en particulier.

Après avoir reçu l'autorisation du Sénat et de la Chambre des communes, le 20 décembre 1966, de tenir des séances à plusieurs endroits, le Comité a établi un programme de séances publiques devant être tenues dans 12 villes qui représenteraient les diverses régions du Canada. Afin d'épargner du temps, on a formé deux sous-comités l'un tenant ses séances dans l'Est du pays, l'autre dans l'Ouest. Ces deux sous-comités ont siégé du 20 février au 1 mars. Au cours de ces séances à l'extérieur d'Ottawa, les sous-comités ont entendu 197 témoins qui ont parlé au nom de 90 groupes et organismes. La liste des villes qui ont été visitées, et des témoins qui ont été interrogés par les sous-comités figurent à l'appendice C.

Le présent rapport ne prétend nullement résumer la volumineuse documentation écrite et orale offerte à l'attention des sous-comités. Les mémoires présentés par les témoins ont été imprimés et sont inclus au compte rendu des délibérations du Comité (fascicule n° 39 du 21 mars 1967). Le Comité espère que cette masse de témoignages sera d'une constante utilité pour les études et les recherches entreprises par les divers ministères et en particulier par le ministère des affaires des consommateurs qui, nous l'espérons, sera bientôt formé.

Les sous-comités ont découvert que, partout au Canada, tout le monde sans exception s'intéresse vivement au coût de la vie. Il n'en est besoin pour prouvé